

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 01121

Numéro SIREN : 509 512 661

Nom ou dénomination : A.C.E.A. SARL - ASSISTANCE ET CONCEPTION EN ELECTRICITE ET
AUTOMATISME SARL

Ce dépôt a été enregistré le 24/03/2021 sous le numéro de dépôt A2021/002699



MICHEL COURAT AUDIT EURL
EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

A.C.E.A. SARL

Société à Responsabilité Limitée

ZI Saint Thomas

42500 LE CHAMBON FEUGEROLLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

« A.C.E.A. SARL »

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux associés de la société A.C.E.A SARL.

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 26 Février 2021, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société,
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société :

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Sur la base du bilan clos le 31 décembre 2020 :

- Le total du bilan est de	1 865 852 €
- Les capitaux propres sont de	504 604 €
- Le chiffre d'affaires est de	2 534 175 €
- Les salaires bruts sont de	597 126 €
- Le résultat net est un bénéfice de	84 838 €

Nous avons eu communication d'une balance générale des comptes au 28 février 2021, l'activité devrait être la suivante :

- Chiffre d'affaires	432 648 €
----------------------	-----------

Mission du commissaire à la transformation :

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il n'existe pas d'avantages particuliers.

Fait à Saint-Etienne,
Le 23 mars 2021

Michel COURAT
Pour MICHEL COURAT AUDIT
Commissaire à la transformation



